



Le 9 août 2021
Forges-les-Eaux

Monsieur le Préfet,

Nous avons pris connaissance de l'article publié dans Médiapart le 22 juillet 2021 et de votre droit de réponse dans les pages de Médiapart que nous concevons comme légitime. Nous attirons votre attention sur le fait que nos associations ont été particulièrement surprises lors du CTD du 5 juillet de découvrir la présentation particulièrement succincte faite par Mr Morzelle, directeur de la DREAL, au sujet des analyses de lichens ainsi que les délais écoulés entre les résultats de ces analyses et leur diffusion en CTD et sur le site de la préfecture.

Nous avons quelques questions concernant ces analyses :

- Pourquoi avoir attendu plus d'un an et demi pour rendre publiques ces études indiquant une pollution que vous dites « ponctuelle », **mais qui est clairement avérée** ? Au regard des chiffres de la première campagne, pourquoi ne pas s'être expliqué auprès des maires et des habitants ? Auriez-vous craint leur réaction (des dépôts de plaintes en justice) ?
- Pourquoi n'avez-vous pas, en toute transparence, informé les maires des communes concernées par une pollution particulièrement élevée avec des explications, dès les premiers résultats ? Avez-vous prévu une action en ce sens pour que les élus et les citoyens soient informés des retombées polluantes sur leurs communes ?
- Pourquoi ces résultats ainsi que le détail des retombées atmosphériques de fibres de fibrociment n'ont-ils pas été intégrés dans l'IEM ?
- L'arrêté du 14 octobre 2019 intégrait pourtant cette analyse de lichens dans les prescriptions faites aux exploitants. L'absence d'intégration de ces données dans l'IEM prive ce document d'une évaluation des conséquences de cette pollution atmosphérique dépassant des seuils d'alerte de façon très importante.
- Pourquoi, voyant les valeurs relevées lors des premières analyses, ne pas avoir généralisé celles-ci immédiatement sur l'ensemble des 112 communes concernées afin d'avoir une cartographie claire et fiable de l'impact des HAP. En effet, Serqueux étant la commune la plus éloignée et la plus touchée, qu'en était-il au-delà. N'eut-il pas été utile de le faire ?

- Pourquoi avoir laissé le choix à Lubrizol d'intégrer 6 communes supplémentaire hors panache, telle que St Etienne du Rouvray (très mauvais élève en matière de pollution) ? Ne serait-ce pas un choix litigieux, fait sciemment, afin de minimiser l'impact de leur incendie sur des communes habituellement « propres » ?
- Au regard des nombreux dépassement de seuils d'alerte constatés dès 2019, pourquoi n'avez-vous pas, avec l'ARS et SPF, fait effectuer des analyses de biométrie, notamment pour les habitants des communes particulièrement impactées (Bosc Bordel, Serqueux, Roncherolles en Bray...), pour les personnes particulièrement vulnérables ou exposées et dans les milieux biologiques particulièrement sensibles (lait maternel par exemple). Ces résultats démontrant un impact réel et important sur l'environnement rendaient tout à fait pertinentes les analyses de biométrie et de suivi sanitaire réclamées par les associations depuis des mois.
- Pouvez-vous nous préciser ce que vous considérez comme impact « ponctuel » ? Une pollution par le benzo(a)pyrène (substance cancérigène) qui subsiste un an après les premières analyses des lichens, même dans une proportion moins importante, ne peut en aucun cas être qualifiée de « **ponctuelle** ». Cet adjectif est inexact et ne serait-il pas un abus de langage ? A noter que quasiment aucune commune n'a retrouvé le « bruit de fond » qui devrait être de mise.
- Quelles vont être les mesures prises pour faire diminuer la pollution des villes (St Etienne du Rouvray, Claville-Motteville...) soumises à la pollution persistante révélée par ces analyses et pour protéger les populations de ces villes ? Au dire même du Dr Giraudeau, d'Air Lichens, avec qui nous avons échangé, il serait indispensable de s'intéresser aux causes et aux risques sur ces territoires.

En attente donc de vos réponses (rapides comme pour Médiapart) que nous partagerons avec nos élus et la presse, en toute transparence.

Veuillez agréer, Monsieur Le Préfet, nos salutations distinguées.

Mr B. LECLERC / UVL

Mr P.E. Brunet / ROUEN RESPIRE

Mr S. De Carvalho / ASL





Union des Victimes de Lubrizol

Mairie / Place Brévière

76440 FORGES-LES-EAUX

uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com / Tél : 06.11.31.13.17